

## Horaires (toute la journée)

de 09h00 à 17h00 **ou** 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

(Accueil possible de 07h30 à 09h00 **et/ou** 17h00 à 18h00)

## Informations



atcoola@outlook.fr

[www.famillesrurales.org/de-territoire-d-a-coola](http://www.famillesrurales.org/de-territoire-d-a-coola)



07 87 67 47 35



AT d'A Coola

### Adresse : Salle des fêtes de Faux-Vésigneul

Des navettes seront organisés pour les enfants déposés au centre culturel de Nuisement . Dans ce cas, il faudra déposer vos enfants entre 7h30/8h30 et les récupérer entre 17h30/18h

**Rappel** : Les enfants doivent être accompagnés auprès de l'équipe d'animation, un registre de présence est à signer.

**N'oubliez pas !**

La carte d'adhésion 2024  
« Familles Rurales » est obligatoire.



Familles  
rurales  
Vivre mieux !

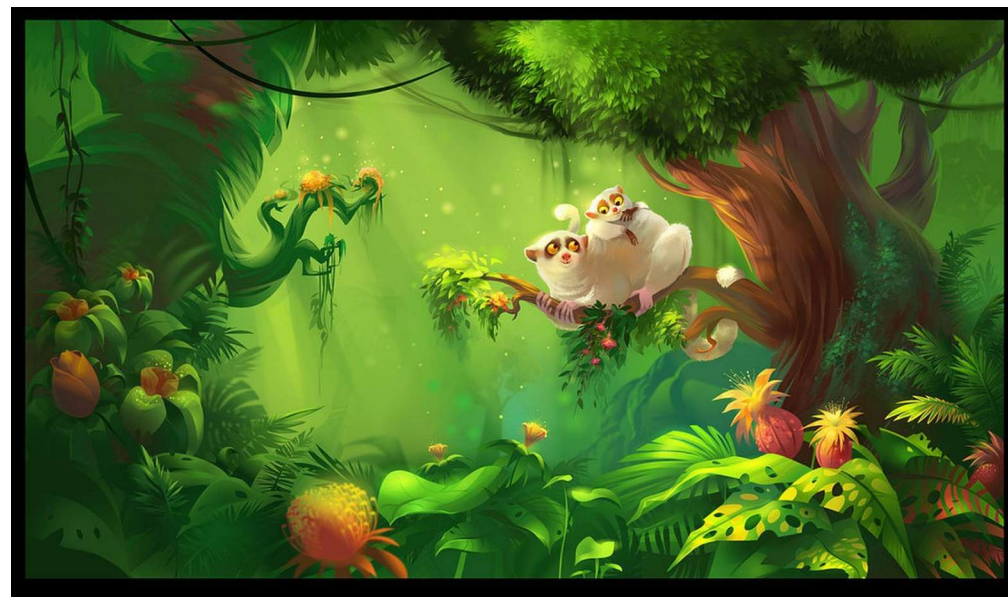
ASSOCIATION  
DE TERRITOIRE  
D'A COOLA

Accueil de loisirs  
2024

Vacances d'été

Du 8 juillet au 2 août 2024

Theme : Welcome to the jungle



Avec le soutien de la communauté de communes  
de la Moivre à la Coole

## Tarifs année 2024



	CAF* QF - 564 MSA	CAF* QF entre 565 et 976 MSA	CAF* QF 977 et + MSA
<b>Tarif à la semaine</b>	60 €	66 €	71 €

\* La CAF soutient financièrement l'organisation de l'accueil de loisirs par le biais de la prestation de service. Cette dernière permet d'alléger le tarif de l'accueil de loisirs pour les familles allocataires CAF.

\* Avec Le soutien de la communauté de communes de la Moivre à la Coole

**Pour toute inscription de 3 semaines minimum, une réduction de 3€ par enfant s'appliquera sur la troisième et la quatrième semaine.**

Le repas est à 4,50 € par jour.

Les goûters sont fournis par l'association.

*Les bons CAF sont à déduire du tarif  
CESU ou ANCV acceptés*



## Réunion d'information



Le lundi 10 juin, à 18h30 au centre culturel de Nuisement

## Inscriptions



(passées ces dates, sous réserve de disponibilité)

Centre culturel de Nuisement-sur-Coole  
*Le mercredi 24 avril de 17h à 19h*

Salle des fêtes de Faux Vésigneul  
*Le mardi 14 mai de 17h à 19h*

## Documents à fournir (pour nouvelles inscriptions) :

- ✓ Fiche sanitaire / Photocopie des pages de vaccination
- ✓ Numéro allocataire CAF et votre quotient familial
- ✓ Police d'assurance
- ✓ Bons CAF
- ✓ Règlement (facilités de paiement possibles) CESU et ANCV acceptés
- ✓ Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet
- ✓ Inscription cantine par enfant

## Documents à fournir (pour tous) :

- ✓ Photocopie de la Carte d'adhésion à Familles Rurales 2024